

**Conseil de l'UFR**

**Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines**

**Séance du 12 mars 2026**

**Compte rendu n°54**

**Étaient présents à l'ouverture de la séance :**

<b>COLLÈGE A</b>
Mme Florence BANCAUD
M. Jean-Pierre BRACCO
M. Arnaud BROTONS
Mme Emmanuèle CAIRE
M. Guy GIMENEZ (procuration à M. Guy LE THIEC)
Mme Sophie HERMENT
M. Guy LE THIEC
Mme Sylvie REQUEMORA (procuration à Mme Florence BANCAUD)
M. Raffaele RUGGIERO (procuration à Mme Sophie HERMENT)
M. Tristan VIGLIANO
<b>COLLÈGE B</b>
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Malika ASSAM (procuration à M. Mohamed OUERFELLI)
Mme Hye gyeong DE CRESCENZO
Mme Alice FABRE
Mme Carine FERRADOU
M. Stefano MAGNI
M. Mohamed OUERFELLI
Mme Catherine TEISSIER
<b>COLLÈGE IATSS</b>
M. Samba DIOP (procuration à Mme Christine JOLLOIS)
Mme Christine JOLLOIS
Mme Nathalie KATCHADOURIAN (procuration à Mme Christine JOLLOIS)
Mme Sandra LUDWIG
Mme Marie Christiane MIRTILLO
Mme Carole VITALI
<b>COLLÈGE USAGERS</b>
Mme Yolaine BARRET
M. Nasim DAL CANTO
<b>PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES</b>
M. Sylvain DI GIOVANNI (procuration à Mme Valérie ANDRÉ)
M. Pierre VASARELY (procuration à M. Stefano MAGNI)
M. Philippe VIDOR (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
<b>INVITÉS</b>
Mme Isabelle BAUMANN
Mme Núria GALA PAVIA
Mme Jade NGUYEN
M. Fabrice PELLERIN
Mme Odile THUILIER
Mme Krisztina UTASI
Mme Marion VIEU

**29 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.**

**M. Le Thiec**, Directeur de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 9h40.

**Ordre du jour :**

1. Questions diverses
2. Formation :
  - MOF : modification de l'offre de formation (délibération)
  - Diplômes d'établissement (information)
3. Relations internationales :
  - Fiche projet de renouvellement d'accord avec l'Université Wellesley (délibération)
  - Mobilité étudiante / recommandations du fonctionnaire sécurité défense (information)
4. Vie institutionnelle :
  - Validation du compte rendu de la séance du 11 décembre 2025 (délibération)
  - Elections - dates à retenir (information)
5. Recherche :
  - FIR colloques et édition (information)
6. Vie étudiante :
  - Campus en fête – rappel (information)
  - Actualités (information)

**1. Questions diverses**

- **M. Vigliano** demande un point sur les résultats de l'audit. **M. Le Thiec** indique que cette demande sera traitée lors du point Vie Institutionnelle

**2. Formation :**

Point présenté par Núria Gala Pavia

- MOF : modification de l'offre de formation (délibération)

Les demandes de modification doivent s'inscrire dans cinq catégories définies par le cadrage :

1. La correction d'erreurs manifestes dans la construction des formations ayant un impact sur la réussite des étudiants
2. L'ouverture à l'alternance ;
3. Les adaptations imposées par des évolutions réglementaires, notamment la préparation au CAPES ou la clarification de l'intitulé des unités d'enseignement TEDS dans les licences ;
4. Les modifications liées à des projets structurants ;
5. Les modifications liées à des coopérations internationales (aucune demande ne relève de ces deux dernières catégories).

Bilan de la campagne : 24 mentions de licence, 12 mentions de master et deux unités d'enseignement du catalogue en civilisation LANSAD ont déposé des demandes de modification. La plupart des ajustements concernent des évolutions réglementaires (relatives aux changements d'intitulés TEDS et préparation au CAPES) ainsi que quelques demandes d'ouvertures en alternance (masters de Géographie et de Sciences de l'Éducation et la Formation).

**Mme Gala Pavia** précise que, comme lors de la séance du Comité des études, sept votes sont prévus pour l'ensemble des demandes Licences et Masters entrant dans le cadrage puis pour les demandes spécifiques.

**Vote** de la modification de l'offre de formation pour les licences hors licences trilingues et Sciences du langage : unanimité (26 votants)

**Mme Gala Pavia** présente les deux demandes particulières :

- Licence trilingue: demande de pouvoir suivre les UE de didactique de FLE au lieu de la LV3. Les évaluateurs du Comité des études ont indiqué que cette demande de MOF ne correspond à aucun point du cadrage. De plus, elle pose problème au niveau de la mention LLCER en proposant les UE de didactique de FLE au choix parmi les UE de langue C. La Licence LLCER Trilingue implique trois langues vivantes étrangères, ce qui n'est pas le cas des UE de didactique de FLE. La demande d'ajout d'un BCC intensif ne relève pas du cadrage.  
Préconisation : choix des UE de FLE en bonus (ou inscription au DU de FLE pour préparer le master).

**Vote** de la modification de l'offre de formation : Suivi de la préconisation du Comité des études, refus de la demande de pouvoir suivre les UE de didactique de FLE au lieu de la LV3, pour les licences Trilingue : 26 pour et 1 abstention

- Sciences du langage : demande que les UE PPO en L3 soient taguées TEDS. Les évaluateurs du Comité des études ont indiqué que l'idée d'intégrer les cours de TEDS à l'UE "Projet professionnel et orientation" en S6 est très bien argumentée et paraît excellente. Cependant, cette solution n'est pas conforme au cadrage d'ALLSH (pas de TEDS dans le BCC1) et oblige à identifier les deux UE de PPO en TEDS (puisque les UE de PPO sont à 2 ECTS et l'UE TEDS doit avoir 3 ECTS). Au cours des échanges, des collègues élus signalent que toutes les mentions ont fait des efforts pour faire 'rentrer' l'UE TEDS dans le bloc 2 ou 3 comme le cadrage le stipulait.

**Mme Caire** demande pourquoi le cadrage ALLSH prévoit d'intégrer les TEDS dans le disciplinaire. **Mme Utasi** précise qu'il s'agit du cadrage de l'offre de formation votée en 2024.

**Mme Fabre** comprend la demande du département et la soutient. Elle pense qu'il serait plus logique pour toutes les formations d'avoir une UE transverse pour les TEDS.

**Mmes André et Ferradou** comprennent également cette demande mais insistent sur le fait que les autres formations ont, elles, réussi à intégrer cette UE.

**Mme Fabre** est contre une rupture d'égalité mais si les autres formations n'ont pas demandé ce type de modification, cela ne pose pas de problème.

**M. Le Thiec** insiste sur le fait que, lors de la mise en place de la nouvelle offre de formation, un défaut d'information a été constaté sur la nécessité d'intégrer cette UE.

**M. Ouerfelli** pense qu'il faut faire preuve de souplesse et regarder les spécificités de chaque département.

**Mme André** indique que si tous les départements avaient été avertis de cette possibilité de modification, d'autres l'auraient peut-être demandée cette modification.

**Mme Bancaud** indique que chaque département était libre de proposer les demandes de modifications qu'il souhaitait. Les autres départements pourront demander par la suite le même type de modification.

**Mme Caire** propose de refuser cette demande « provisoirement » et d'informer tous les autres départements de cette possibilité de modification. **Mme Gala Pavia** trouve l'idée bonne en soi mais précise qu'en pratique nous ne connaissons pas le cadrage de l'année prochaine. Dans la mesure où ce sera la troisième année de l'accréditation, il est peu probable que les possibilités de modification concernent les cadrages.

**M. Vigliano** propose de ne permettre cette modification qu'à ce département en raison de sa spécificité.

**Vote** de la modification de l'offre de formation : demande que les UE PPO en L3 soient taguées TEDS, pour la licence Sciences du langage : 5 pour, 16 contre et 8 abstentions (29 votants)

**Mme Gala Pavia** présente les demandes de modifications pour les masters.

**Mme Bancaud** demande pourquoi il est possible d'obtenir des heures complémentaires, ce qui ne permet plus d'être à coûts constants. **Mme Gala Pavia** indique que cela est possible dans le cas où ces heures sont inscrites dans la maquette.

**Vote** de l'ensemble des demandes de modifications pour les masters (hors Master Cinéma et Master LEA) : unanimité (29 votants)

**Mme Gala Pavia** présente les deux demandes particulières :

- Master Cinéma : M1 : ouverture d'un 2ème groupe TD pour 2 UEs :
  - Méthodologie du projet de recherche ou de film (+12HETD)
  - Atelier de spécialisation 1 : (+30 HETD), total +42 HETD

Il s'agit d'une erreur de construction : les 2 parcours requièrent des contenus et méthodes pédagogiques différents pour ces UE. Un groupe unique ne permet pas de dispenser les enseignements adaptés à chaque spécialisation. La correction est indispensable à la cohérence de la formation. La création des groupes supplémentaires induit une augmentation des heures à hauteur de 42 HETD et donc un dépassement de l'enveloppe.

**Vote** des demandes de modification du Master Cinéma : 28 pour et 1 abstention (29 votants)

**M. Ouerfelli** demande le chiffre global des heures complémentaires générées par l'ensemble des modifications de l'offre de formation.

**Mme Gala Pavia** indique qu'il y a :

- 1 400 heures pour le CAPES qui vont être récupérées auprès de l'INSPE
- 200 heures pour l'alternance
- 100 heures environ pour les UE du catalogue

**Mme Vitali** demande si l'UFR aura le budget nécessaire pour financer ces heures supplémentaires. **Mme Gala Pavia** réaffirme que ces heures sont inscrites dans la maquette.

- Master LEA :

**Mme Herment** demande les effectifs de ces formations. **Mme De Crescenzo** indique qu'il y a 28 étudiants de M1 et M2 cette année, et **M. Brotons** précise quant à lui qu'il y a 8 étudiants en Chinois.

**Mme Fabre** indique que cette demande de modification est due à une erreur de maquette et qu'il est important d'accéder à cette demande pour que les étudiants puissent désormais poursuivre leur formation.

**Vote** pour des demandes de modification du Master LEA : 28 pour et 1 abstention (29 votants)

- Deux demandes d'UE du catalogue :

- Hindi
- Grec moderne

**Vote** des demandes de modifications pour des UE de catalogue (hindi et grec moderne) : unanimité (29 votants)

**Mme Baumann** tient à remercier toute l'équipe de la modélisation et en particulier Krisztina Utasi, pour le travail effectué lors de cette campagne.

- Diplômes d'établissement (information)

**Mme Gala Pavia** tient à remercier Marion Vieu, chargée de mission, pour tout son travail qui a permis de cadrer et de clarifier la situation des diplômes d'établissement.

**Mme Vieu** indique que la cartographie a pour but de mieux comprendre les différentes étapes de la vie d'un diplôme d'établissement. Cette cartographie est importante pour les futurs porteurs de projets et surtout pour bien appréhender la temporalité de chaque étape. **Mme Gala Pavia** tient à insister sur le fait que la création d'un DE prend un an et demi.

La deuxième cartographie détaille le circuit des candidats en fonction de leur profil.

Le calendrier a été élaboré avec tous les services impliqués dans les DE. Il y a deux calendriers en fonction de la date de début des cours, en septembre ou en janvier. Cela permet aux porteurs d'avoir un cadre et de mieux prévoir les inscriptions pédagogiques, et éviter les cas d'inscriptions trop tardives.

Deux cas particuliers ont également été détaillés.

**Mme Gala Pavia** indique que des webinaires seront organisés en avril à destination des enseignants intéressés par le portage d'un DE.

**Mme Caire** demande si le futur DE de CAPES devra suivre ce calendrier.

**M. Brotons** demande si les formations courtes rentreraient dans le cadre de ces DE, car aucune réflexion n'a été engagée pour ces formations qui répondent à des demandes spécifiques du monde professionnel. **Mme Gala Pavia** indique que les DE sont, en règle générale, créés avec des UE mutualisées ce qui ne répond pas à ces attentes spécifiques. **M. Pellerin** indique qu'un travail est en cours avec le service de formation continue pour proposer des formations qui ne suivent pas l'offre de formation initiale. **Mme André** insiste sur le fait qu'il s'agit d'un défi que doit relever l'UFR pour répondre aux attentes de nombreux partenaires internationaux.

**Mme Mirtillo** indique également qu'il existe le projet Booster porté par la DirFor qui peut être sollicitée pour aider à développer des formations professionnalisantes.

**Mme Ferradou** s'inquiète d'une fermeture trop anticipée des candidatures qui ferait perdre des candidats. Elle pense qu'il faudrait établir une procédure pour les candidats qui arrivent tardivement.

**M. Ouerfelli** s'inquiète également de la lenteur du traitement des demandes, qui a fait perdre des candidats l'an dernier. **Mme Baumann** indique que les services qui gèrent ces formations ont connu de nombreux départs mais tout est rentré dans l'ordre désormais. Elle insiste également sur le fait que la mise en place de calendriers et de procédures claires permettront de simplifier les inscriptions.

**Mme Gala Pavia** présente le cadrage des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des DE.

**M. Ouerfelli** souhaiterait que ce cadrage soit discuté et voté en conseil d'UFR. Il s'inquiète que les porteurs ne soient pas au courant, par exemple, qu'il n'y a pas de compensation entre les blocs de compétences. **M. Le Thiec** propose d'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil le vote du cadrage des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des DE.

**Mme Gala Pavia** précise que les DE n'étant pas découpés en semestre, la compensation n'est donc pas possible.

**Mme Ludwig** indique que le service modélisation doit se conformer aux exigences d'Apogée et ne pas déroger à ces règles.

**Mme Ferradou** souhaite que les étudiants puissent obtenir une certification, une attestation de niveau de langue à la fin de chaque année. Cela est problématique pour les DE de langues, elle souhaiterait qu'à la fin de chaque année, les étudiants puissent obtenir un certificat de niveau de langue.

### 3. Relations internationales

Point présenté par Valérie André

- Fiche projet de renouvellement d'accord avec l'Université Wellesley (délibération)

**Mme André** indique que cette université est historique et prestigieuse et a été créée pour permettre aux femmes l'accès aux études supérieures. Les effectifs sont de ce fait uniquement féminins, le corps professoral et les administratives également.

Il s'agit d'une collaboration de qualité avec l'encadrement des étudiantes entrantes par des étudiantes de Master le lettres, lettres classiques et du DEMA. Les étudiantes en mobilité sortante dans cette université ont un poste de lectrice.

**Vote** de la fiche projet de renouvellement d'accord avec l'Université Wellesley : unanimité (29 votants)

- Mobilité étudiante / recommandations du fonctionnaire sécurité défense (information)

**Mme André** revient sur des cas d'étudiants en mobilité dans le cadre de TIGER, qui ont changé leur destination sans prévenir la Direction des Relations Internationales. Des étudiants se retrouvent aujourd'hui bloqués dans des pays impactés par la guerre au Moyen Orient. La DRI va mettre en place des mesures dissuasives, comme le non versement des bourses. L'attribution des bourses sera désormais conditionnée à la transmission de pièces telles que la carte d'embarquement.

**Mme André** indique qu'une procédure va être mise en place pour les autorisations d'absence à l'étranger pour les étudiants.

#### 4. Vie institutionnelle

- Validation du compte rendu de la séance du 11 décembre 2025 (délibération)

Demande de modification de la part de Mme Vitali.

**Vote** du compte rendu de la séance du 11 décembre 2025 : unanimité (29 votants)

- Elections - dates à retenir (information)

Page 8 de la présentation PowerPoint

- Audit

Suite à la question diverse de M. Vigliano, **M. Le Thiec** revient sur le processus de l'audit qui a été présenté lors du conseil du 11 décembre. Le processus s'est arrêté sur la conduite du changement. Désormais c'est la Direction des Ressources Humaines de l'Université qui va accompagner l'UFR dans ce processus. **Mme Baumann** indique que la DRH s'est saisie de la demande et a proposé de lancer le processus par une assemblée générale des personnels administratifs en mai. Le processus sera présenté lors du conseil d'UFR de fin avril.

#### 5. Recherche

Point présenté par Jade Nguyen

- FIR colloques et édition (information)

**Mme Nguyen** revient sur le processus en cours mené par la DRV et en particulier la mise en place d'un groupe de travail auquel elle prend part au titre de l'UFR ALLSH. La DRV est actuellement en phase de recueil d'informations en particulier sur les processus de classement des projets dans les composantes.

#### 6. Vie étudiante

Point présenté par Odile Thuilier

- Campus en fête – rappel (information)

**Mme Thuilier** rappelle l'organisation de campus en fête le 19 mars, comme le 2 octobre. Malgré la demande de la Direction de la Vie Étudiante, tous les cours ne sont pas tous banalisés.

- Actualités (information)

**Mme Thuilier** indique qu'une procédure est en cours d'élaboration concernant les procédures disciplinaires et en particulier pour les problèmes de comportement.

**Mme Bancaud** tient également à informer les membres de la tenue du Printemps du handicap le 15 avril prochain à la Maison de la Recherche, ainsi que la mise en place d'un café Asperger.

**M. Le Thiec**, Directeur de l'UFR ALLSH, lève la séance à 12h.

La présentation PowerPoint projetée en séance est annexée au présent compte-rendu.